

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le vendredi 21 octobre 2016, à 16h40, les membres de la Commission permanente du Conseil départemental, sur convocation adressée le 13 octobre 2016 se sont réunis à l'Abbaye de l'Epau salle Michel d'Aillières, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Conseil départemental,

Présents : Mme Dominique AUBIN, Conseillère départementale, M. Frédéric BEUCHEF, Vice-Président, M. Yves CALIPPE, Conseiller départemental, Mme Véronique CANTIN, Vice-Présidente, M. Christophe CHAUDUN, Conseiller départemental, Mme Elen DEBOST, Conseillère départementale, Mme Mélina ELSHOUD, Conseillère départementale, M. Gérard GALPIN, Conseiller départemental, Mme Nadine GRELET-CERTENAIS, Conseillère départementale, Mme Nelly HEUZÉ, Conseillère départementale, Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER, Vice-Présidente, M. Dominique LE MÈNER, Président, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-Présidente, M. Fabien LORNE, Vice-Président, Mme Véronique RIVRON, Vice-Présidente, M. Christophe ROUILLON, Conseiller départemental.

Excusés :

Absents :

Procurations: M. Régis VALLIENNE donne pouvoir à M. Dominique LE MÈNER, M. Christophe COUNIL donne pouvoir à M. Christophe CHAUDUN, Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à M. Fabien LORNE, M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON, M. Daniel CHEVALIER donne pouvoir à Mme Dominique AUBIN, M. Jean-Carles GRELIER donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Béatrice PAVY-MORANÇAIS donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN.

Invités: M. François Bousard, Président de la Commission Agriculture, Ruralité et Développement local,
M. Samuel Chevallier, Président de la Commission Emploi, Développement Économique et Touristique et Aménagement du territoire.

État de présence établi à l'ouverture de la séance.

M. Pierrick Berrigiot, Directeur de cabinet et M. Ghislain de Chateaufieux, Directeur général des services, assistaient également à la réunion.

Commission Solidarité - Autonomie - Démographie médicale

1 Objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et services sociaux et médico-sociaux pour 2017

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter l'objectif annuel d'évolution des dépenses des établissements et des services sociaux et médico-sociaux pour 2017.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

2 Projet éducatif local de la ville du Mans (PEL)

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer le Projet Educatif Local de la ville du Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

3 Attribution d'une aide financière en faveur des établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans et des maisons d'assistants maternels

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière de :

- 6 551,98 € aux deux associations gestionnaires des maisons d'assistantes maternelles de Saint Paterne (MAM"O"Trésors") et de La Ferté Bernard (MAM'an douceur), pour l'acquisition de matériel et d'équipement

- 10 000 € à la Communauté de communes du Pays fléchois, gestionnaire du multi-accueil "Les Pit'chouns".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

4 Attribution d'une aide financière en faveur des familles en cas de grossesse multiple

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une aide financière à 7 familles pour un montant total de 5 600 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

5 Conventions tripartites avec l'Association Sauvegarde Mayenne Sarthe et les villes du Mans et d'Allonnes

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer, dans le cadre des interventions du service de prévention spécialisée, une convention avec l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe et la ville du Mans, d'une part, et une convention avec l'association Sauvegarde Mayenne Sarthe et la ville d'Allonnes, d'autre part.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

6 Convention entre le Département de la Sarthe et de l'établissement le foyer "Le Carrosse-Le Roi Magicien" à Celles en Belgique pour l'accueil d'un jeune adulte handicapé

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention d'accueil, jointe en annexe, pour l'accueil d'un jeune adulte handicapé au sein de l'établissement belge, foyer « Le Carrosse-Le Roi Magicien» à Celles, ainsi que les avenants s'y rapportant, dès lors qu'ils ne modifient ni l'équilibre général ni la durée de la convention.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 7 **Travaux de sécurité au sein de l'EHPAD "Alain et Jean Crapez" à Parigné l'Evêque**
Demande de subvention
Il est proposé à la Commission permanente l'octroi d'une subvention de 2 923,80 € au titre des travaux de mise aux normes de sécurité et d'hygiène pour la répartition de baies accessibles.
Le versement interviendra en 2017 à la constatation comptable de l'achèvement des travaux.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 8 **Convention d'attribution de financement entre le Département et les porteurs de projets dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer la convention d'attribution de financement avec les porteurs de projets bénéficiant d'un engagement financier de la conférence des financeurs pour la mise en œuvre des actions individuelles et collectives de prévention, y compris les actions engagées pendant la phase de préfiguration, tel que défini dans la présente convention.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 9 **Modification de la convention constitutive de la MDPH en vue du recrutement d'un médecin en position de détachement**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant portant modification de la convention constitutive de la MDPH de la Sarthe permettant le recrutement d'un médecin en position de détachement.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**
- 10 **Subvention pour l'acquisition d'un véhicule frigorifique**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 10 000 € au CCAS de la Ville du Mans, dans le cadre de l'acquisition d'un véhicule de transport pour le portage des repas à domicile.
- Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.**
M. Yves CALIPPE, Président délégué du CCAS du Mans, ne prend part ni au débat ni au vote.
- 11 **Subventions aux associations - (Solidarité départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder aux associations les subventions suivantes :
- Culture à vie (groupement national des animateurs en gérontologie) : 4 200 €
- Association nationale des Retraités France Telecom et Orange - Groupe Sarthe : 350 €
- Loisirs Pluriel : 4 600 €.
- Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour**

- 12 **Remises gracieuses de dette - (Solidarité départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente de prononcer cinq avis défavorables à des demandes de remises gracieuses et quatre avis favorables partiels pour un montant de 25 226 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour et un avis favorable pour le titre 5529.

- 13 **Admissions en non-valeurs (Solidarité départementale)**
Il est proposé à la Commission permanente de voter les admissions en non valeurs pour un montant total de 1 527 147,84 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Insertion et Logement

- 14 **Programmation FSE 2014-2020**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la liste opérations conduites par le Département en vue d'un financement FSE au titre de la subvention globale FSE 2015-2017 ainsi que les subventions FSE proposées telles qu'elles se présentent sur le tableau annexé.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 15 **Allocation et Programmation FSE**
Il est proposé à la Commission permanente :- de valider les admissions en non-valeur de 13 403,08 € au titre du RMI et 104 080,17 € au titre du RSA ;- de constater les créances éteintes pour une somme de 478,73 € suivant le détail joint en annexe au présent rapport ; -de valider la liste des organismes retenus au titre du FSE et les subventions proposées pour 2016 ; - d'habiliter le Président à signer les nouvelles conventions FSE pour 2016 sur la base du modèle joint.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

Mme Véronique RIVRON, membre du Conseil d'administration de l'association « Relais emploi », ne prend part ni au débat ni au vote.

- 16 **Attribution de subvention au titre du Fonds Départemental d'Aménagements Urbains.**
Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention forfaitaire de 20 000 € à la commune de Soulligné-sous-Ballon pour l'aménagement de la rue Saint-Martin (RD 227) et de l'entrée de la salle des fêtes.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 17 **Fonds de Solidarité pour le Logement - Admissions en non-valeur.**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur des créances de la somme de 42 532,15 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 18 **Convention de partenariat relative à la prévention des expulsions locatives à Mamers.**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président du Conseil départemental à signer la convention de partenariat pour l'accompagnement et le maintien dans le logement des locataires de Mamers avec la commune de Mamers, le CCAS de la commune de Mamers, l'Etat et Sarthe Habitat.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 19 **Aide départementale aux organismes et sociétés d'H.L.M. pour la réhabilitation de leurs logements sociaux**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer 106 000 € à Sarthe Habitat pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans 106 logements :

- 76 000 € pour les travaux de rénovation thermique dans 76 logements à La Flèche
- 10 000 € pour les travaux de rénovation thermique dans 10 logements à Villeneuve en Perseigne
- 20 000 € pour les travaux de rénovation thermique dans 20 logements à Loué.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX et M. Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 20 **Amélioration de l'habitat privé - Lutte contre l'habitat indigne.**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 2 500 € à Mme H. Martine, pour la réhabilitation de son logement.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Développement Numérique et Réseaux électriques

- 21 **Devis et contrat pour la fourniture d'une prestation ponctuelle pour la dépose de deux lignes électriques au-dessus de la ligne SNCF commune de la Bruère-sur-Loir**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer un devis et un contrat pour la fourniture d'une prestation ponctuelle pour la dépose de deux lignes électriques au-dessus de la ligne SNCF commune de la Bruère-sur-Loir.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Réussite éducative et Citoyenneté

- 22 **Budget de fonctionnement des collèges publics
Année 2016 - Dotation complémentaire**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer une dotation complémentaire de fonctionnement pour un montant global de 26 603 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

23 Budget de fonctionnement des collèges publics

Année 2017

Il est proposé à la Commission permanente de répartir les dépenses de fonctionnement de matériel et d'équipement des collèges publics du Département pour un montant de 4 58 830 € - Année 2017.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

24 Sectorisation des collèges de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de bien vouloir modifier l'arrêté du 1er février 1992 définissant la carte des secteurs des collèges publics sarthois pour le rattachement de l'école d'Arçonnay au collège Normandie-Maine d'Ancinnes.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

25 Equipement matériel et mobilier dans les collèges publics

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges qui en ont fait la demande une subvention de 50 669,91 € pour l'équipement de matériel et mobilier selon la liste annexée.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

26 Fonds départemental des services d'hébergement

Il est proposé à la Commission permanente de répartir entre les collèges d'enseignement public qui en ont fait la demande une subvention de 45 381,17 € pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

27 Accueil des demi-pensionnaires des collèges Costa Gavras et Anne Frank au sein du restaurant scolaire de l'école primaire de l'Epau

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer la convention concernant l'accueil des demi-pensionnaires des collèges Costa Gavras et Anne Frank au sein du restaurant scolaire de l'école primaire de l'Epau.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

28 Aides à l'éducation

Il est proposé à la Commission permanente, au titre de l'année scolaire 2016-2017, d'accorder à dix collèges une dotation complémentaire de 1 100 €, représentant un montant global de 11 000 €, pour leur permettre de prendre en charge, sur leur budget actuel, le coût des fournitures administratives et l'affranchissement du courrier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

29 **Participation du Département aux frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder les subventions au titre des frais de transports des élèves des écoles primaires vers les piscines pour un montant de 26 442,00 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

30 **Tarifs de demi-pension dans les collèges publics sarthois**

Il est proposé à la Commission permanente de fixer le tarif de restauration dans les collèges publics sarthois à compter du 1er janvier 2017.

Accord de la Commission Permanente, avec 15 votes pour, 8 contre

31 **Admissions en non-valeurs au titre des transports scolaires - Exercice 2016**

Il est proposé à la Commission permanente d'admettre en non-valeurs la somme de 1 325,5 € au titre des transports scolaires.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

32 **Aides aux associations**

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer les subventions suivantes :

- 1 000 € au Syndicat C.G.T. de la Sarthe
- 150 € à l'ASAJIS (Internat de jeunes sportifs de haut niveau).

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Infrastructures routières

33 **Conventions Direction des routes**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer une convention avec l'association de gestion de la cantine et des loisirs du Parc départemental, un avenant n°2 à la convention passée avec l'ADEME pour la suppression des points noirs du bruit.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

34 **Proposition de répartition de l'aide départementale à la voirie communale 2016**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir l'aide à la voirie communale 2016 du canton de La Ferté Bernard.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

Mme Marie-Thérèse LEROUX, Maire du Luart, ne prend part ni au débat ni au vote.

35 **Modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales**

Il est proposé à la Commission permanente de valider une modification de la répartition du programme 2016 d'opérations de sécurité sur les routes départementales avec la création de deux nouvelles opérations sur les communes de La Flèche et d'Evallé.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

36 **Demande de prorogation de la déclaration d'utilité publique emportant modification du PLU de la commune de Saint Calais - Classement déclassement de voirie**

Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à solliciter de Madame la Préfète la prorogation, par un nouvel arrêté, de la déclaration d'utilité publique de la déviation de la RD 357 à Saint Calais.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

37 **Acquisition auprès de la commune de Rouillon et mise en vente de parcelles départementales à la Croix Georgette**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'acquisition auprès de la commune de Rouillon de plusieurs parcelles d'une superficie totale de 470 m² moyennant un prix global de 500€ et leur revente ensuite pour une mise à prix de 30€ du m² et d'habiliter la 1ère Vice-Présidente à signer l'acte administratif à intervenir et tous documents y afférents.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

38 **Cession d'un excédent inutile aux besoins de la voirie RD n° 79 à Poillé-sur-Vègre**

Il est proposé à la Commission permanente de prononcer le déclassement de la portion d'ancien Domaine Public cadastré YI n°44, à Poillé-sur-Vègre et donner son accord à la cession de cette portion de 738 m² aux époux T/C aux frais de l'acquéreur.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

39 **Mise en vente d'une habitation propriété du Département - route de Sablé sur la commune du Mans**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser la mise en vente d'une parcelle départementale cadastrée section LN n°591 située route de Sablé sur la commune du Mans.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

40 **Répartition de l'aide exceptionnelle à l'attention des communes sinistrées par les inondations du mois de mai 2016**

Il est proposé à la Commission permanente de répartir l'aide exceptionnelle en soutien des communes sinistrées par les inondations du mois de mai 2016.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Aménagement des territoires, Agriculture et Développement durable

41 Aménagement du territoire - Agence des territoires de la Sarthe - Comptes exercice 2015

Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte des comptes ATESART de l'exercice 2015 au titre du contrôle analogue que les collectivités actionnaires doivent exercer sur la société.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

42 Contrat de Territoire Innovant (CTI)

Il est proposé à la Commission permanente de signer un CTI avec sept nouvelles Communautés de communes

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

43 Candidatures dans le cadre de l'appel à projet pour la mise en place d'unités de production d'énergie renouvelable sur quatre barrages de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de suivre l'avis de la Commission d'appel d'offres et de retenir les candidatures suivantes pour répondre à l'avant-projet pour la mise en place d'unités de production d'énergie renouvelable sur quatre barrages de la Sarthe navigable.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

44 Convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques

Il est proposé à la Commission permanente d'approuver la convention relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension (BT) et haute tension (HTA) aériens pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques tel que jointe en annexe et d'habiliter le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

45 Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de personnels auprès de Sarthe Numérique

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition du personnel auprès de Sarthe Numérique.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

46 Convention de concession du droit de pêche sur le domaine public fluvial du Département de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente d'adopter la convention de concession du droit de pêche sur le domaine public fluvial à la Fédération départementale de pêche et d'autoriser le Président à la signer.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Attractivité du Département : Culture, Sport, Tourisme, Enseignement supérieur

47 Culture

Il est proposé à la Commission permanente :

80 000 € : SDEA - aide à la réalisation d'équipement structurant d'enseignement artistique ;
20 000 € : Mayenne Culture : plan de formation interdépartemental SDEA ; 7 000 € : sensibilisation ; 2 000 € : équipes artistiques ; 5 500 € : accueil de résidence d'artistes à Montval-sur-Loir ; 81 000 € : scènes départementales jeune public ; 66 500 € : scènes en Sarthe ; 31 000 € : manifestations et initiatives diverses ; 4 000 € : association Voix Off pour l'édition de l'ouvrage "La Germinière",
- d'autoriser le Président à signer les conventions avec Mayenne Culture et la Fédération départementale des Foyers Ruraux.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

48 Conventions de partenariat - Aides aux associations culturelles

Il est proposé à la Commission permanente :

- d'habiliter le Président à signer les conventions d'exécution suite aux conventions cadre :
. concernant le contrat territoire lecture,
. concernant la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe,
- d'accorder une subvention de 1 000 € à l'Académie du Maine et 2 500 € à la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

49 Désaffectation et déclassement du Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe

Il est proposé à la Commission permanente de se prononcer sur le déclassement du domaine public du Musée des 24 Heures - Circuit de la Sarthe après établissement d'un constat de désaffectation de cet immeuble.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour

Mme Véronique RIVRON, Présidente du Centre Culturel de la Sarthe, ne prend part ni au débat ni au vote.

50 Aides aux sports

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un somme globale de 30 114 € au titre des aides aux sports et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

51 Actions sportives promotionnelles

Il est proposé à la Commission permanente de répartir un crédit de 18 000 € aux différentes associations pour leur projet représentant un intérêt pour le Département et d'habiliter le Président à signer les conventions.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

52 **Tourisme**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer à la Ferté-Bernard une subvention de 36227,19 € pour l'aménagement de l'Espace Naturel des Ajeux; à la commune de Luché Pringé une subvention de 10 383,15 € pour l'extension et le réaménagement de l'accueil du camping.

Accord de la Commission Permanente, avec 22 votes pour.

M. Jean-Carles GRELIER, Maire de La Ferté-Bernard, ne prend part ni au débat ni au vote.

53 **Prêts d'honneur aux étudiants**

Il est proposé à la Commission permanente d'allouer un prêt d'honneur remboursable dans un délai de quatre ans à quatre étudiants originaires de la Sarthe représentant un engagement total de 11 000 €.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

54 **Admission en non-valeur**

Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser l'admission en non-valeur de la somme de 137,68 € suivant le détail joint en annexe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

Commission Finances, Ressources et Administration générale

55 **Garanties d'emprunt accordées par le Département -Modification des caractéristique de quatre emprunts -OPH Sarthe Habitat**

Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat pour quatre emprunts réaménagés auprès de la Caisse d'Epargne.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE-MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX et M. Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

56 **Demande de garantie d'emprunt - OPH Sarthe Habitat - Multi-opérations**

Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à l'OPH Sarthe Habitat à hauteur de 100% d'un emprunt global d'un montant de 3 582 412 € destiné à financer la réhabilitation de 6 037 logements situés sur plusieurs communes du Département.

Accord de la Commission Permanente, avec 18 votes pour.

Mme Fabienne LABRETTE- MÉNAGER, Présidente de l'OPH Sarthe Habitat, Mme Marie-Thérèse LEROUX et M. Frédéric BEAUCHEF, membres du Conseil d'administration de l'OPH Sarthe Habitat, ne prennent part ni au débat ni au vote.

- 57 **Avenant à la convention de mise à disposition d'agents auprès de la Société Publique Locale "agence des territoires"**
Il est proposé à la Commission permanente d'habiliter le Président à signer l'avenant à la convention de mise à disposition d'agents du Département auprès de la SPL "Agence des territoires".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 58 **Demande de garantie d'emprunt - SA Mancelle d'Habitation - Arnage**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA Mancelle d'Habitation à hauteur de 50% pour un emprunt global d'un montant de 1 015 909 € destiné à financer la construction de douze logements locatifs individuels situés à Arnage, "La Croix de Braye".

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 59 **Demande de garantie d'emprunt - SA des Marches de l'Ouest - Le Mans-Résidence Daumier**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à hauteur de 50% à la SA des Marches de l'Ouest pour un emprunt PAM d'un montant de 196 000 € et destiné à financer la réhabilitation de 48 logements locatifs situés au Mans, Résidence Daumier.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 60 **Demande de garantie d'emprunt - SA des Marches de l'Ouest - Le Mans-Résidence Saint-Martin**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder sa garantie à la SA des Marches de l'Ouest à hauteur de 50% pour un emprunt PAM d'un montant de 1 121 000 € destiné à financer la réhabilitation de 82 logements locatifs collectifs situés rue du Repos au Mans (Résidence Saint-Martin).

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 61 **Garantie d'emprunt accordé par le Département - Modification des caractéristiques de deux emprunts - OGEC Saint-Julien Le Mans**
Il est proposé à la Commission permanente de réitérer sa garantie à l'OGEC Saint-Julien situé au Mans, pour deux emprunts garantis à hauteur de 80% par le Département en 2004 et 2008 et réaménagés auprès du Crédit Mutuel.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 62 **Mise en jeu de garantie d'emprunt - Association Aide à Domicile**
Il est proposé à la Commission permanente d'autoriser le Président à signer le protocole d'accord transactionnel avec le Crédit Mutuel concernant la mise en jeu de la garantie d'un emprunt souscrit par l'association Aide à Domicile et garanti par le Département à hauteur de 50%.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 63 **Groupement de commande entre Départements ligériens - Convention constitutive**
Il est proposé à la Commission permanente de décider d'être membre du groupement de commandes constitué par les cinq départements ligériens dans les domaines listés dans la convention constitutive, à l'exception des analyses amiante et HAP et de la surveillance sanitaire des arbres d'alignement, et d'habiliter le Président à signer la convention correspondante.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 64 **Partenariats associatifs**
Il est proposé à la Commission permanente d'accorder une subvention de 500 € à l'Association AVEC (Amateurs de Véhicules d'Epoque et de Collection) pour l'organisation de la manifestation Patrimoinauto.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 65 **Représentations du Conseil départemental au sein des organismes extérieurs**
Il est proposé à la Commission permanente de désigner des membres élus pour représenter le Conseil départemental au sein des organismes extérieurs.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 66 **Mise à jour et ajustement des aides et subventions de la Sarthe**
Il est proposé à la Commission permanente de valider la mise à jour et ajustement du guide des aides et subventions de la Sarthe.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

- 67 **Développement économique**
Il est proposé à la Commission permanente de prendre acte de l'achèvement du dossier d'aide de la société GLACES et MIROIRS OUEST à Arçonnay.

Accord de la Commission Permanente, avec 23 votes pour

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h10

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL



Dominique LE MENER

Affiché le :

Retiré le

Les délibérations afférentes à chacun des rapports peuvent être consultées au Secrétariat des Assemblées.